

Saint-Just-Saint-Rambert

Réfugiées ukrainiennes : « Nous sommes décidées à rester en France »

Pour fuir la guerre en Ukraine, Olga et Taya sont en France avec leurs enfants depuis bientôt deux ans. Toutes deux sont embauchées dans l'entreprise de rubans de luxe Julien Faure. Rencontre.

À son arrivée en France, Olga a été accueillie chez les Bruggère, qu'elle considère depuis comme sa deuxième famille. Elle habite maintenant dans un appartement à Saint-Just-Saint-Rambert avec son fils Marat qui est scolarisé en CM2 à l'école des Tilleuls.

Avec l'aide de Julien Faure, elle a pu obtenir des papiers nécessaires mais son fils doit aller à Paris pour faire renouveler les siens. Pour se rendre au travail et à l'école, les déplacements s'effectuent à pied. Après un divorce difficile, Olga veut rester en France où elle apprécie beaucoup sa nouvelle vie.

« C'était formidable de tous nous revoir »

Elle est loin de sa mère et de ses trois sœurs, l'une d'elles est installée en Allemagne avec ses deux filles. C'est là que la famille s'est retrouvée en août dernier : la maman, les filles et leurs quatre enfants. « C'était formidable de tous nous revoir mais la séparation a été difficile ! »

De son côté, Taya a été reçue par le couple Couix-Lopez que Maria, sa fille de 17 ans alors, connaissait pour avoir séjourné chez eux à plusieurs reprises. Taya avait divorcé six ans avant la guerre. Aujourd'hui, elle habite à Saint-Étienne et fait les

déplacements en bus ou en train. Elle aimerait trouver un logement plus près de son travail, car elle a aussi décidé de rester en France. Sa fille Maria, après avoir étudié le français à Saint-Étienne, est actuellement en première année de psychologie à Lyon. Taya envisage, en août, un voyage de vingt jours en Ukraine, afin de revoir sa mère et son frère, papa d'une petite fille, qui habitent près de Kiev. Pour avoir son passeport à temps, elle doit aller le chercher à Melun (Seine-et-Marne).

Au sujet de leur employeur : « Il a fait beaucoup pour nous »

Olga et Taya sont reconnaissantes envers leur employeur : « Il est très humain et fait beaucoup pour nous. Il nous a embauchées en CDI (contrat à durée indéterminée), nous a fait prendre des cours de français pendant notre temps de travail, nous a aidées pour obtenir nos papiers... Nous aimons beaucoup notre travail et nous nous entendons bien avec nos collègues. Nous sommes bien décidées à rester en France. »

Modeste, Julien Faure relate : « Toutes deux sont sympathiques et font bien leur travail. Mais les cours d'alphabétisation qu'elles ont reçus sont insuffisants pour bien maîtriser le français, progresser dans l'entreprise et passer leur permis de conduire qui leur serait très utile. Aussi, j'envisage de leur faire prendre des cours avec un professionnel. »

● De notre correspondant Henry Flagey



Olga (à gauche) et Taya ont commencé une nouvelle vie en France. Photo Henry Flagey

« Je préfère ne pas songer à ce qui s'ensuivra »

Venant de Kiev, Olga a été accueillie le 10 mars 2022 dans une famille normande. Sa sœur s'est arrêtée en Allemagne, ainsi que sa fille aînée qui avait alors 23 ans, tandis que sa deuxième fille de 18 ans s'est dirigée sur Rennes.

Ingénieure en informatique, Olga a recherché du travail en consultant Pôle emploi sur internet et a été embauchée le 6 mars 2023 à Saint-Just-Saint-Rambert au sein de la société Eggs solutions qui développe des logiciels. Elle s'est intégrée dans une équipe de quinze personnes où elle a reçu un accueil bienveillant : « On s'entend



Olga. Photo Henry Flagey

tous bien. Mes collègues m'ont bien aidée et fait preuve de beaucoup de patience et d'attentions. Mes chefs, Syl-

vain et Grégoire, m'apportent leur soutien grâce à des cours de français donnés pendant mon temps de travail et de l'aide pour obtenir des papiers et un titre de séjour. »

Olga a laissé dans son pays en guerre des amis et ses deux parents avec qui elle correspond par internet. Mais elle ne compte pas y retourner. Elle avoue : « Avant, j'avais beaucoup de rêves. Maintenant, comme beaucoup de mes compatriotes, j'ai complètement changé. »

Sur son cahier de cours, elle a écrit et surligné en rouge : « Je préfère ne pas songer à ce qui s'ensuivra. »

Saint-Just-Saint-Rambert

Un motard blessé route de Chavagneux

Un accident entre une voiture et une grosse cylindrée a mobilisé, vendredi 5 avril, les pompiers de Saint-Just-Saint-Rambert et d'Andrézieux-Bouthéon. Peu après 9 heures, les secours sont intervenus route de Chavagneux, où une Harley Davidson et une Renault Kangoo sont entrées en collision.

À bord de l'utilitaire, un couple d'octogénaires quittait son



L'accident s'est produit à l'angle de la route de Chavagneux et du chemin de Chez-Vieux. Photo Carmen Giraudon

domicile, à l'angle de la route de Chavagneux et du chemin de Chez-Vieux, quand la moto a heurté la portière avant, côté conducteur. Le motard venait juste de dépasser l'intersection entre les deux voies de circulation lorsqu'il a été surpris par la voiture, dont le conducteur a déclaré aux gendarmes ne pas avoir vu arriver la grosse cylindrée, gêné par une automobile garée à proximité de son portail.

Souffrant de plaies ouvertes, dont une plus importante au visage causée par ses lunettes, le quinquagénaire a été transporté à l'hôpital Nord. Son état ne semblait toutefois relever trop d'inquiétude. De son côté, le couple était choqué mais pas blessé. L'épouse a dû nonobstant recevoir les soins du médecin du Samu car le traumatisme émotionnel est venu aggraver une souffrance déjà existante.